

Egalité des salaires

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Femmes suisses et le Mouvement féministe : organe officiel des informations de l'Alliance de Sociétés Féminines Suisses**

Band (Jahr): **77 (1989)**

Heft 5

PDF erstellt am: **23.09.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-279063>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Egalité des salaires

Réponse vaudoise

(sch) — Le rapport fédéral, récemment mis en consultation (voir FS fév. 89), a été très sérieusement examiné par le Gouvernement vaudois, qui a envoyé un document de 19 pages à l'autorité fédérale, document dans lequel le Conseil d'Etat se déclare dans l'ensemble favorable aux mesures proposées, tout en rejetant celles qui signifieraient une ingérence du législateur fédéral dans des domaines qui doivent rester l'apanage des cantons; par ailleurs, il n'est pas d'avis qu'il faille légiférer en matière d'égalité des salaires, une loi globale ayant très peu de chances d'être acceptée. Une remise en œuvre progressive des mesures proposées lui paraît préférable.

Parmi les mesures qui sont citées de façon positive, retons-en quelques-unes qui nous intéressent tout particulièrement:

— le renforcement de la protection contre le licenciement de la travailleuse qui aurait ouvert une action contre son employeur (pendant toute la durée

de la procédure et pendant l'année qui suit);

— l'encouragement à l'égalité des salaires par le biais des **soumissions**, l'Etat n'accordant un travail qu'aux entreprises la respectant;

— le fait de favoriser l'accès des femmes à la formation et au perfectionnement, lors d'une reprise d'activité, par la **suppression des limites d'âge** (écoles et bourses), par la mise en œuvre de **programmes spéciaux**;

— le développement des **structures d'accueil pour la garde des enfants**, etc.

La question d'un bureau à la condition féminine est aussi évoquée. Cela lui semble un problème éminemment politique; réfractaire à l'idée d'une unité administrative indépendante, il cite deux solutions possibles: un secrétariat (en fait un fonctionnaire chargé des affaires féminines mais pas exclusivement) ou un bureau privé qui serait subventionné par l'Etat.

Fribourg

Femme et Santé

(bbg) — Deux cents femmes fribourgeoises sont venues s'informer sur les moyens personnels de s'assurer une bonne santé le jeudi 13 avril dans les locaux universitaires de Fribourg. A l'invitation du Centre de liaison des associations féminines fribourgeoises, 5000 dépliants avaient été envoyés aux associations membres, aux communes et paroisses du canton et aux usines. La santé envisagée comme un processus d'épanouissement (Rosette Poletti), la diététique (Anne Laurent-Noverraz) la communication, la prise en compte des relations humaines dans le processus de santé (Philippe Wandeler) furent les thèmes traités le matin.

Pour l'après-midi, après un repas pris au restaurant universitaire, les ateliers de discussion les plus courus furent: être bien dans sa peau; communication et stress; le thème du sport n'avait qu'une seule inscription!

Dans les couloirs, des tableaux et stands de quelques

associations membres permettaient de tout savoir sur les infirmières, l'Union Kneipp (du nom d'un curé allemand qui se guérit lui-même par une hydrothérapie qu'il mit au point et qui est l'un des cinq piliers de la santé; les sociétés et lieux de cure Kneipp se sont développés surtout dans les pays germaniques), les consommatrices et le planning familial. Plus d'une centaine de livres sur le thème étaient présentés par une librairie de la place.

Les conclusions de la journée furent tirées par la journaliste Marie-Claude Clerc. Plus que des recettes de mieux-être, les participantes ont pu ramener chez elles une invitation à un travail de réflexion sur soi-même et sur notre environnement: garder la tête froide devant les recettes miracles de la diététique, à chacun de trouver l'alimentation qui lui convient en tenant compte néanmoins du fait que nous mangeons trop gras, trop sucré, trop salé.

La santé n'est pas une absence de maladie mais un équilibre

EXPOSITION

ORIENTATIONS NOUV'ELLES:
DEMAIN PROFESSIONN'ELLES

Exposition d'affiches de différents pays afin de promouvoir une orientation professionnelle plus diversifiée des filles.

Les métiers n'ont pas de sexe

Conception: BUREAU DE L'ÉGALITÉ DES DROITS ENTRE HOMME ET FEMME

Département de justice et police — Genève
Tél. (022) 27 20 65

Exposition itinérante dans les cycles d'orientation

Dates	Collèges
du 1er mai au 6 mai 89	VUILLONNEX
du 8 mai au 13 mai 89	GOLETTE
du 15 mai au 20 mai 89	CAYLA
du 22 mai au 31 mai 89	COLOMBIÈRES
du 1er juin au 10 juin 89	GRANDES-COMMUNES
du 12 juin au 17 juin 89	FLORENCE

